

AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

OUI, je souhaite lutter plus efficacement contre le cancer en apportant mon soutien régulier.
et j'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant correspondant à mon soutien et qui sera présenté par :

La Ligue Nationale Contre le Cancer, 14 rue Corvisart, 75013 PARIS.
NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR : 258571.

La Ligue Nationale n'intervient que pour la mise en œuvre technique du prélèvement. Dès réception du versement, celui-ci sera immédiatement transmis à votre Comité départemental.



1 - Montant à débiter et périodicité :

J'autorise la LIGUE CONTRE LE CANCER à prélever sur mon compte la somme de :

- 8 €** (52.48 F) **15 €** (98.39 F)
 23 € (150.87 F) **38 €** (249.26 F) **Autre montant**

- Tous les mois Tous les 3 mois Tous les 6 mois
Le premier prélèvement commencera entre le 5 et le 8 du prochain mois.

2 - Titulaire du compte à débiter :

M. Mme Mlle N° adhérent.....
Prénom : Nom :
N° et nom de rue (et complément d'adresse)
.....
Code postal : Commune :

3 - Désignation du compte à débiter :

Code établissement _____ Code Guichet _____
N° de compte Clé R.I.B.....

4 - Etablissement teneur du compte à débiter :

Etablissement :
.....
Adresse complète :
.....
Code postal Ville

NB : ne pas oublier de joindre un R.I.B., R.I.P., ou R.I.C.E. qui figure dans votre chéquier.

Merci d'indiquer votre adresse mail :

5 - Certification :

Date :
Signature (obligatoire) :

Adressez ce formulaire à :
Comité du Var de la Ligue contre le cancer
Immeuble « Le Val d'Azur »
rue Lt. Col. Bernard – BP 40515
83054 – TOULON CEDEX